



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 07/07/2023

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, confie à Charles Personnaz une mission de préfiguration pour la création d'un musée dédié à la cathédrale Notre-Dame de Paris

Alors que le chantier de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris se poursuit avec l'objectif d'une réouverture du monument au culte et à la visite en décembre 2024, le président de la République a exprimé le souhait, lors de sa visite du chantier de Notre-Dame le 14 avril dernier, de voir s'ouvrir une réflexion sur la création d'un musée consacré à la cathédrale.

À la fois lieu de culte, d'art et d'histoire, Notre-Dame de Paris est un monument national au rayonnement international. Elle est la résultante d'un travail ininterrompu de la pratique virtuose de multiples métiers d'art, dont le chantier en cours et les nombreuses collections témoignent. Tout au long des siècles, la cathédrale a été le théâtre de l'histoire de notre pays.

« Parce qu'elle est une part de notre destin national, de notre Histoire, parce qu'elle a encore tant à montrer, je suis favorable à ce qu'une réflexion s'engage sur la création d'un musée qui lui sera dédié » a indiqué le président de la République.

Pour engager la définition de ce que pourrait être un musée dédié à la cathédrale Notre-Dame de Paris, son projet scientifique et culturel, son modèle économique, Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, confie à Charles Personnaz, directeur de l'Institut national du patrimoine, une mission de préfiguration. En fonction de ces orientations, Charles Personnaz présentera des hypothèses pour son implantation ainsi que des premiers éléments de programmation architecturale et muséographique.

Charles Personnaz mènera une large consultation des parties prenantes, des experts et de ceux qui œuvrent pour la sauvegarde du patrimoine de la cathédrale.

En décembre prochain, il présentera à la ministre de la Culture une première restitution de son travail en vue de pouvoir valider les grandes orientations. Un rapport définitif devra être rendu au mois d'avril 2024.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr